

ELES BAISERS.

Les baisers sont les fleurs du cœur... Les baisers sont les fleurs du cœur... Les baisers sont les fleurs du cœur...



Mondanités.

Mlle Paola Castenado est de retour de la Passe Christian... M. et Mme Hugues de la Vergne et leur famille passeront l'été à la villa de la Vergne près de Covington...

M. et Mme Gustave Olivier et leurs enfants occuperont le mois prochain leur demeure d'été à la Passe Christian.

Mlle Hattie Waters est partie mercredi pour New-York d'où elle se rendra à Orillia, Canada.

Mlle Alice Posey s'est rendue récemment à Biloxi, et passera la saison chez sa tante Mme George H. Dunbar.

M. et Mme Robert Eskridge partiront demain pour Highlands, C. du N.

Jeudi après-midi, Mme Marshall Wellborn a donné une jolte fête d'enfants à l'occasion du quatrième anniversaire de naissance de sa fille, Elizabeth Lee.

Mlle Myra Pond est revenue dimanche de Covington où elle a passé quelques semaines.

M. et Mme Rathbone DeBuys et leurs enfants sont partis hier pour le nord.

M. et Mme Fred Stockdell ont donné une ravissante soirée dansante samedi dernier en l'honneur de leur fille, Mlle F. Stockdell.

M. et Mme Robert S. Landry sont partis hier pour Waveland, Miss., où ils occuperont le cottage May qu'ils ont loué pour la saison.

Charmante, la réception qui a été donnée par Mlle Cynthia Thompson jeudi soir, chez ses grands-parents, le Capt et Mme A. M. Halliday, en l'honneur de Mlle Vida Vick, de San Antonio.

M. et Mme Léon Lavedan font part du mariage de leur fille, Eugénie Dorothée, avec M. William H. Maylle, le 8 juin, à 5 heures et demie, à l'église de Notre Dame de Bon Secours, avenue Jackson.

Mlle Adèle Ford et Mlle Vertille Stanton ont été les hôtes ces jours derniers de Mme S. J. White, à Waveland, Miss.

Mlle Cora Buck passe quelque temps à Shreveport.

M. et Mme Emille Christ ont quitté New York hier, à bord de la Princess Irene, à destination de Gènes.

Mme George K. Pratt et Mlle Louise Pratt passeront une partie de l'été à Lake Toxaway, C. du N.

Mlle Lauretta Gore est actuellement l'hôte de Mlle Marguerite Shelby à Waveland.

Mlle Yolande Renshaw partira prochainement pour Galveston, Texas, où elle va passer quelque temps chez sa sœur, Mme Paul Drouillard.

M. et Mme George Westfeldt sont partis jeudi pour la Caroline du Nord.

M. et Mme Ernest Bornemann se sont embarqués hier pour l'Europe où ils vont voyager pendant plusieurs mois.

M. et Mme E. T. Merrick sont partis pour New-York. Mme Merrick après un séjour dans cette ville se rendra avec ses deux filles, Mlles Laura et Susan Merrick aux Adirondacks où elles passeront plusieurs mois.

M. et Mme W. B. Vardell seront pendant quelques semaines les hôtes de M. et Thomas B. Richardson à la Baie St. Louis.

Mme W. C. C. Claiborne passera quelque temps cet été à la Passe Christian, chez sa belle-sœur, Mlle Lucie Claiborne.

Mme Jack Lyons et Mlle Elizabeth Lyne partiront pour l'Europe le quinze de ce mois.

Mme Percy Lynch et sa famille passeront la saison à Raleigh, C. du N.

Mme Rosa Labarre est attendue à la fin du mois de Shreveport où elle a passé plusieurs mois chez son fils, M. R. Labarre.

M. et Mme Victor Meyer, les demoiselles Meyer et Mme McCallie partiront à la fin du mois pour Cobourg, Canada où elles séjourneront pendant plusieurs mois.

POURQUOI M. EMILE OLLIVIER ne lut pas son Discours de réception à l'Académie Française

Raconté par lui-même

M. Emile Ollivier, poursuit avec éclat la publication de son "Histoire de l'Empire libéral". L'apparition du chapitre intitulé "Le soufflet de Bismarck", a mis une fois de plus en vedette la personnalité de l'ancien ministre de Napoléon III.

J'ai été nommé membre de l'Académie française, en remplacement de Lamartine, par 26 voix sur 28 votants, le 7 avril 1870, étant ministre de l'empereur Napoléon III.

J'ai cru qu'une raison de haute convenance m'interdisait de faire un acte public quelconque, aussi longtemps que l'ennemi était campé sur notre territoire: en conséquence, immédiatement après la défaite de la Commune, je demandai à l'Académie l'ajournement de ma réception. Mais, dès que le territoire fut évacué, je réclamai mon droit.

Le 12 février, l'Académie déclara que ma réception aurait lieu le 5 mars, et que le 26 février je donnerais lecture de mon discours à la Commission chargée, non de juger les opinions des récipiendaires, mais encore moins de les censurer, mais uniquement d'examiner si les discours ne s'écartent pas des convenances académiques.

Le sort désigna M. Guizot, de Renéan, duc de Neullies, Saint-René Tailandier. Aux membres ainsi indiqués s'ajoutèrent de droit le secrétaire perpétuel, M. Patin; le directeur et le chancelier en exercice, M. Duvergier de Hauranne et de Viel-Castel; le directeur et le chancelier de l'Académie au moment de la mort de mon prédécesseur, MM. Emile Augier et Jules Sandeau. Les parrains que j'avais choisis, MM. de Sacy et Nisard assistèrent à la séance. Je ne les avais pas engagés à cette date, et ce n'est qu'après avoir eu indirectement connaissance de son projet que j'invitai M. Nisard à l'instaurer.

Le 26, à une heure, la Commission était réunie. M. de Résumat seul était absent. Je donnai lecture de mon discours. Il fut écouté en silence. Quand j'eus terminé, M. Jules Sandeau exprima tout haut son approbation. Ensuite M. Guizot prit la parole; la reproduction textuelle étant sujette à des inexactitudes involontaires, je ne donnai de ses observations que le sens, dont je suis certain.

Il me reprocha d'avoir été trop long; M. Lamartine, ni Mirabeau ne méritaient, à son avis, le titre d'homme d'Etat. Lamartine avait un plus d'imagination que de bon sens et un goût trop prononcé pour la manœuvre popularité. Je ne le contredis pas et je me contentai de sourire.

Alors mon illustre collègue s'en prit au mot de coup d'Etat parlementaire que j'avais appliqué à l'adresse des 221. Il s'efforça de me démontrer que cet acte n'avait été que l'exercice d'un droit constitutionnel, qu'il ne pouvait être assimilé aux Ordonnances. J'écouai respectueusement le développement de ce point de vue, et je me permis à peine quelques observations en sens contraire, en me contentant de l'opinion de Lamartine. "Vous pourriez, me dit un des membres de la Commission, indiquer ce que c'est en effet l'opinion de Lamartine que vous reproduisez." Je ne dis ni oui ni non, et la discussion tomba.

Alors M. Emile Augier lut son discours, véritable chef-d'œuvre d'esprit attique, d'éloquence sobre et de force graculienne.

opinion de Lamartine lui-même. Nommé à l'Académie, étant ministre de Napoléon III, je ne pouvais sans lâcheté ne pas lui donner, en prononçant mon siège, une parole de souvenir et d'affection. Cette lâcheté, ajoutai-je, je la commettrai pas. M. Guizot insista de nouveau en accentuant son opposition, et il releva surtout ce qu'il y avait d'acceptable selon lui, dans un éloge qu'aucune restriction n'accompagnait. "J'ai parlé de Charles X, dit-il, mais pour dire qu'il était trompé." Mille réparties mordantes, coururent sur mes lèvres, je les contins et si quel que chaleur passa dans mon accent, mes expressions restèrent froides; je me croyais en droit d'opposer un éloge général, et je me refusais à toute modification. M. Duvergier de Hauranne demanda alors: "Guizot fait-il une proposition? Je n'en fais aucune", répondit M. Guizot. Personne ne s'opposant plus, mon discours était approuvé.

La séance de la Commission levée, ouvrit l'assemblée générale de l'Académie. J'y fis introduit. Immédiatement après la lecture du procès-verbal, le président, M. Duvergier de Hauranne se leva et dit: "Messieurs, votre Commission a entendu les deux discours qui doivent être prononcés à la séance du 5; elle les a trouvés dignes de l'Académie." C'est la formule de la réception.

Néanmoins, désireux de témoigner quelque déférence à mes collègues, bien que n'ayant consenti à aucune modification, j'annonçai, de ma propre initiative, ce que j'avais exprimé de l'adresse des 221 et de la coalition de 1839. Au lieu de "coup d'Etat parlementaire", je mis: "agression de la Chambre", et je me contentai de dire: "Il lutta contre la coalition de 1839", au lieu de maintenir la rédaction primitive: "contre les griefs factieux de la coalition de 1839".

Le samedi suivant, 28 février, la séance ordinaire eut lieu sans aucun incident. Je donnai le bon à tirer de mon discours, et je distribuai les billets qui m'avaient été remis.

Tout paraissait terminé, lorsque le dimanche parut dans le journal ministériel "La Presse" un article moitié vrai, moitié faux, qui grossissait à dessein l'incident, affublait des termes ridicules, et annonçait qu'on proposerait à l'Académie de revenir sur la décision de sa Commission approuvée par elle, et de rejeter mon discours.

En effet, à la suite de la séance de mardi, à six heures et demie du soir, je reçus la visite de l'honorable M. Patin. Dans les termes les plus aimables, il m'invita à me rendre le lendemain, à une heure, devant l'Académie, pour lui faire une nouvelle lecture de certains passages de mon discours, et notamment de celui relatif à l'empereur Napoléon III. Je refusai.

EMILE OLLIVIER, de l'Académie française.

LE PORTRAIT

Quand, au retour d'un long voyage, cet automne, j'allai visiter mon ami Jacques dans son ermitage de Juy-en-Josas, à ma grande surprise, je le trouvai marié.

— Mon Dieu, oui, marié! me dit-il en m'introduisant dans son cabinet de travail, dont les fenêtres ouvertes laissaient voir les coteaux boisés de Bièvre et de Palaiseau; cela t'étonne de la part d'un sauvage qui jusque passé quarante ans s'était entêté dans le célibat, et qui s'y défendait contre les séductions en se cachant comme une châtaigne dans sa bogue hérissée de piquants? ... Eh bien! oui, j'ai pris femme. Tu verras tout à l'heure Mme Jacques. ... Mais avant de te la montrer, il faut que je te conte l'histoire de mon mariage.

Tu sauras d'abord que, l'hiver dernier, j'ai perdu un grand-oncle que je connaissais fort peu, qui ne m'aimait guère, et qui, n'ayant pas eu le temps de tester en faveur de sa gouvernante, m'a laissé par hasard sa succession, uniquement composée de vieux livres et d'un antique mobilier datant du XVIIIe siècle. Un jour, en furetant parmi les vieilleries qui composaient mon héritage, je tombai sur un petit portrait mou, d'estempe encadré, qui, sous son enduit poudreux, me parut être un fin et solide morceau de peinture.

En effet, à mesure que je le débarbouillais la toile, je voyais surgir de la couche de poussière, comme un frais papillon qui sort de sa chrysalide, une délicieuse figure de jeune fille ou de jeune femme: de jolis yeux bruns très éveillés sous des sourcils d'un blond foncé; des cheveux châtains clair s'échappant d'une sorte de turban de linon et tombant en boucles légères sur le front et le long des joues délicatement rosées; une blanche poitrine s'encastrant à l'aise dans une robe assez largement échancrée; un nez mignonnettement modelé, et sur-tout une adorable petite bouche ingénument entrouverte, sur les lèvres souriantes de laquelle il semblait qu'on sentait passer le pur souffle de la jeunesse. — Derrière le cadre, il y avait une étiquette jaunie, collée à l'envers de la toile et portant ceci écrit à la main: "Alexandrine-Françoise-Félicité Bardet, veuve de Charles Verdier, née le 16 mars 1771."

Du reste, ajouta mon ami Jacques, en décrochant un tableau-tendu pendu au mur, tu peux voir et juger par toi-même.

Jacques n'avait pas exagéré; le portrait était charmant, d'une exécution large et spirituelle, d'une couleur sobre et savante, qui me rappelait beaucoup la manière de Mme Vigée-Lebrun. Je le dis à Jacques qui s'écria: — Tu as mis le doigt dessus! Il y a en effet toute apparence que cette toile a été peinte par la célèbre portraitiste de la fin du XVIIIe siècle. Une fois en possession de ce joli portrait, tu penses si je me suis livré à une enquête pour savoir ce qu'était Alexandrine-Françoise-Félicité Bardet, veuve Verdier. Parmi les renseignements assez clairssemés que je pus recueillir, se trouvait celui-ci qui vient corroborer ton diagnostic. Elle avait, vers 1794 ou 1795, habité la même maison que Mme Vigée-Lebrun, elles s'étaient liées, et il est excessivement probable que ce portrait fut l'œuvre de son amie. Restée veuve de bonne heure, elle avait vécu dans la famille de son grand-oncle, et voilà pourquoi celui-ci était devenu possesseur du tableau.

Je ne sais si tu as éprouvé les mêmes émotions que moi à la vue d'un de ces portraits du vieux temps, qui vous donnent la représentation fidèle et saisissante d'un jeune homme ou d'une jeune femme. Je me dis qu'il y a eu un moment de la durée où celui ou celle dont le peintre a produit les traits, a réellement vécu, agité, souffert, aimé. Le sang chaud et vermeil a couru sous ces carnations blanches ou rosées, une flamme a animé ces yeux clairs, des paroles humaines ont résonné sur ces fraîches lèvres maintenant immobiles. L'original du portrait s'est mêlé à la vie de ce temps-là; il a coudoyé des gens célèbres dont l'histoire nous a conservé les noms; il a vu passer les printemps, les étés et les hivers de cette époque lointaine; il a chanté, il a pleuré de vrais larmes. Et maintenant qu'est-il? Que reste-t-il de ce torrent de vie si rapidement écoulé? Un peu de couleur sur une toile qui se cache déjà, et un nom avec une date à l'envers du châssis. Et pourtant, de son vivant, sa personnalité tenait autant de place que la mienne; il avait aussi ses affections, ses espérances, ses aversions bien caractérisées; il attachait la même importance que moi aux événements de tous les jours; il assistait avec la même joie aux fêtes du printemps, avec la même mélancolie aux déclinés de l'automne. Et puis plus rien! Cette chair palpitante, cette sensibilité si délicate, cette pensée si active, tout cela s'est évanoui comme une fumée.

— Et alors il me prend des regrets de n'avoir pu connaître l'homme ou la femme dont la jeune image me regardait silencieusement du fond de cette toile vieillie — Je voudrais fouiller dans son passé, connaître son histoire intime et journalière. Cela devient une sorte d'obsession, les yeux du portrait me suivent dans tous les coins de la chambre et me donnent des hallucinations. Je me surprends à converser à mi-voix avec cette mystérieuse figure et à chercher à deviner l'énigme du temps jadis dans ses regards de sphinx.

J'étais en proie à cette obsession devant le portrait d'"Alexandrine-Françoise-Félicité Bardet." Je passais des heures à le contempler, à essayer de deviner l'histoire de cette jeune femme dans le rayonnement de ses yeux épiques et le sourire de ses lèvres entrouvertes. A l'aide de deux ou trois détails, je m'efforçais de dégagez l'inconnue. Etant née le 16 mars 1771, elle n'avait eu ses dix-huit ans qu'en 1789. Sa jeunesse était éclosée en même temps que grandissait sourdement les premiers coups de tonnerre de la Révolution, — comme une fleur qui s'épanouit dans l'atmosphère humide et chargée d'électricité d'une matinée d'orage.

— Quelle ravissante jeune fille elle devait être! Je me l'imaginai traversant la rue Saint-Honoré, pour se rendre avec sa mère au jardin du Palais-Royal, alors la promenade à la mode. Peut-être s'y était-elle rencontrée avec Camille Desmoulins? Peut-être était-ce là, sous les tilleuls verdoyants, qu'elle avait fait connaissance avec ce Verdier, dont elle était devenue la femme? Leur union dans tous les cas, n'avait pas duré longtemps. Verdier avait été une des victimes du tribunal révolutionnaire, ou était-il mort pendant les premières guerres de la République? L'avait-elle aimé? Avait-elle eu des enfants? ... Tandis que je me posais ces questions, les yeux fixés sur le portrait il me semblait que cette jeune figure s'animait et qu'elle était sur le point de sortir du cadre pour venir se poser près de moi, avec sa jolie tête bouclée, sa blanche poitrine et ses bras nus jusqu'au dessus du coude. Cela prenait la tournure d'une hallucination. Je devenais peu à peu amoureux du portrait et je me surprenais à ressentir des accès de jalousie rétrospective. Oui, ma parole, je devenais jaloux de

ce Verdier qui l'avait épousée, et j'éprouvais une sourde satisfaction en me disant que, du moins, elle n'avait pas été trompée.

Mais elle en avait aimé d'autres, peut-être? pensais-je aussitôt, avec un amer et secret ressentiment. On ne reste pas veuve à vingt-quatre ans, sans que le cœur parle de nouveau. — Et voilà de quelles folies je me tourmentais dans ma solitude. J'étais bel et bien épris de la jeune figure enlignée la nuit dans son cadre d'or, et, après avoir obstinément refusé de prendre une femme en chair et en os, j'en arrivais à m'imaginer d'un carré de toile peinte. ...

J'en étais là de ma folie, quand, un soir que je promenais solitairement ma passion rétrospective le long du chemin qui va de Juy à Bièvre, je traversai un bout de prairie où se trouve une source dont le filet d'eau se perd à cent pas de là dans la Bièvre. C'était à cette heure d'entre chien et loup, propice aux rêveries et aux apparitions. Il faisait encore jour, mais déjà, du fond des châtaigneraies humides, et des berges de la rivière, montaient de légères buées qui jetaient comme une gaze transparente sur le paysage.

Tout à coup, au tournant du chemin, à l'endroit où un sentier descend vers la source, je vis sortir d'une des maisons de campagne riveraines de la route, une jeune personne qui se dirigeait vers les prés, une cruche à la main. Je me trouvais en face d'elle et mon cœur ne fit qu'un saut en l'apercevant. — C'était sans l'échancrure du corsage, absolument l'original du portrait. — Même âge, même taille, mêmes yeux éveillés et limpides, même bouche ingénument entrouverte, tout jusqu'aux cheveux châtains qui lui retombaient en boucles folles sur le front et le long des joues. Je crus d'abord que je continuais d'être le jouet de mon hallucination accoutumée; mais la jeune fille passa près de moi, sa jupe me frôla, ses bras firent crier le sable. ... C'était bien une créature humaine très vivante et très charmante. Elle resta un moment penchée au-dessus de la source, puis du haut du perron de la maison une voix de femme s'éleva: "Félicité!"

Et elle traversa la prairie, tenant à la main sa cruche rousselante, sa jupe me frôla de nouveau, et de nouveau je la vis sourire, puis elle disparut derrière les massifs du jardin qui précédaient son logis. — Que te dirai-je encore? Tu devines le reste. Ma rêverie amoureuse s'était enfin posée sur une réalité. Je me fis présenter dans la maison. Heu! heu! présentement Félicité était encore une jeune fille et son cœur était libre. Je l'adorais, elle ne me trouva pas trop déplaisant malgré ma sauvagerie. La chose ne traîna pas en longueur; au bout de deux mois nous étions mariés et... du reste tu vas la voir. ...

Au même moment, la porte s'ouvrit et une voix nette et argentine s'écria: "Messieurs, le déjeuner est servi." C'était Mme Jacques. En même temps qu'elle un rayon de soleil était entré par la porte restée ouverte. Il enveloppait la jeune femme et, se prolongeant jusqu'à la muraille où pendait le portrait, il unissait comme d'un trait d'or ces deux figures merveilleusement ressemblantes, aux grâces et à la jeunesse jumelles: — la Félicité de mon ami Jacques et la Félicité peinte par Mme Vigée-Lebrun.

CUISINE

Boulettes de volaille frites

Chercher les restes de volaille avec du jambon cuit, des foies de volaille cuite, ou au peu de foie de veau également cuit, de la mie de pain trempée dans du lait, sel, poivre, un œuf cru entier. Former de petites boulettes, les rouler dans la farine et faire frire dans la friture bouillante.

Coquilles d'huîtres

Prenez six grosses huîtres, préparez une farce composée de: 100 gr. de champignons hachés, oignons préalablement 15 minutes au beurre blanc, 1 jaune d'œuf dur, persil haché fin, mie de pain trempée dans du lait chaud, sel et poivre. Ouvrir les huîtres, les détacher de la coquille, les poser sur une assiette, les assaisonner de jus de citron et de poivre. Nettoyer avec soin les coquilles. Mettre une huître dans chaque coquille, la recouvrir de farce, saupoudrer d'un peu de chapelure placée dessus un petit morceau de beurre et faire gratiner à four chaud.

Pilau ou pilaf

(Plat oriental): On emploie pour le pilau un petit riz: riz d'Egypte, riz du Piémont, riz du Tonkin. Mettre dans une grande casserole de l'eau que l'on sale fortement; lorsqu'elle bout, y jeter un pilau le riz bien trié. Au bout de vingt minutes, le riz doit être cuit, ce qu'on reconnaît lorsqu'il n'est plus croquant, mais il est essentiel que les grains restent entiers; du riz croquant n'est plus du pilau.

Ce riz doit être d'un aspect moussé.

Jeter le contenu de la casserole dans une passoire, puis vivement dans un plat allant au feu dans lequel on a mis un gros morceau de beurre. Mettre au four pendant quelques minutes, remuer et servir en pyramide. Ce pilau se mange avec une sauce tomate et du fromage de gruyère râpé; quelques personnes y mélangent du safran en poudre.

ÇA IRA.

Par ce temps de refrains révolutionnaires, où la "Marseillaise" est suppléantée par "l'Internationale" et la "Carmagnole", il est sans doute intéressant de rappeler l'origine du mot: "Ça ira". "Ça ira" est le titre d'un article d'Anacharis Cloutz, paru dans la "Chronique de Paris" du 4 mai 1792. L'auteur attribue ce terme à... Franklin — qui l'eût cru? — dans les lignes qui suivent: — Le sage Franklin répondait à toutes nos objections, avec une sérénité admirable. "L'Amérique, disait-il, est travaillée par une foule d'aristocrates, mais, en dépit de la cabale intérieure et extérieure, "ça ira". Plusieurs révolutionnaires se sont rappelés le titre du législateur du Delaware, et c'est ce qui a donné lieu à notre chanson patriotique, à notre "traiz des vaches". "Vive le Congrès! Vive l'Assemblée nationale! Ça ira! ça ira!"

Il est à remarquer que c'est quand les choses ne vont plus du tout, qu'on commence à chanter: "Ça ira!" Tels les enfants qui posaient des oris dans l'obaccari pour se donner du cœur au ventre.

Dédicace d'un monument commémoratif.

St-Petersbourg, 5 juin.—L'empereur Nicolas, l'impératrice et l'impératrice douairière se sont rendus de Tsarsko-Selo à St-Petersbourg ce matin, pour prendre part à la dédicace du monument élevé à la mémoire d'Alexandre III, et auquel on travaillait depuis plus de dix ans. Le Tsar a dévoué lui-même le monument après les cérémonies religieuses, et a conduit une parade de détachements de la garde et d'autres régiments associés au souvenir de feu l'empereur. L'impératrice dont la santé laissait à désirer depuis quelque temps paraissait très bien portante aujourd'hui et en excellentes dispositions.

La grande place en face de la gare de Moscou où se trouve le monument, présentait un brillant aspect. Les principaux officiers de l'armée et de la marine, tous les membres de la cour, les représentants de la noblesse et les membres du corps diplomatique étaient présents. Les Etats-Unis étaient représentés par l'ambassadeur Ridille et les secrétaires de l'ambassade. Le monument est une colossale statue de l'empereur à cheval. Il est l'œuvre du Prince Paolo Troubetzkoy, auquel l'empereur a conféré l'ordre de Vladimir.

Par mesure de précaution tous les passagers venus récemment de la Finlande à la capitale ont été inspectés à la frontière et les suspects ont été surveillés de près pendant deux jours.

Voyage remis.

Washington, 5 juin.—Par suite de la maladie de Mme Taft, le Président a été forcé de différer son voyage dans l'Ouest jusqu'en automne.

L'intention du Président Taft, bien qu'il ne l'ait pas définitivement annoncé, était de partir en août et de passer dix semaines sur les côtes de l'Ouest et dans l'Alaska. Comme il n'est pas probable que Mme Taft sera en état de l'accompagner, quoique sa santé s'améliore considérablement, M. Taft ne voulant pas la laisser, a renoncé entièrement à cette excursion d'été.

S'il peut se rendre à l'Ouest au commencement de septembre il visitera l'Exposition Alaska-Yukon-Pacifique. Le consul d'Italie à San Francisco demande protection pour ses compatriotes. Sacramento, Cal., 5 juin.—M. Rocco, consul général d'Italie à San Francisco, a télégraphié hier soir, au gouverneur Ghillett, lui demandant d'envoyer un détachement de milice à McCloud, pour y protéger les ouvriers italiens employés dans les scieries de la région. La grève règne depuis quelques jours dans cette localité et l'on redoute des troubles entre ouvriers américains et italiens. En réponse à ce télégramme le gouverneur a répondu que les sujets italiens qui ne violent pas les lois et qui avaient besoin d'être protégés recevraient toute la protection nécessaire, mais il a recommandé au consul de McCloud de cesser de fomenter des troubles. Aujourd'hui M. Rocco a avisé le gouverneur qu'il enverrait un représentant à McCloud pour y faire une enquête.

Crème à la Glace Puritaine \$1.00 LE GALLON. Une qualité spéciale pour pique-niques, fêtes et promenades en trolleys. Pas moins de deux gallons à chaque acheteur. 833 RUE DU CANAL. PHONE MAIN 121.